



Direction Générale
Formation Education

Direction des programmes
Nos réf. : KA/JG/0567

Orléans, le 4 Janvier 2011

Compte rendu de réunion

Rédacteur : DPFE	Service : DGFE/ Direction des Programmes
Réunion Externe	Date de la réunion : 06 décembre 2010

OBJET : GT5 Egalité d'accès à la formation

Participants :

(Cf. liste des participants en annexe)

Objectifs de la réunion :

- Appropriation du compte rendu de la réunion du 15 novembre
- Retour sur les contributions
- Égalité d'accès qu'est-ce que c'est ?
- Quelles feuilles de routes ?
- Quels étapes et quels livrable ?

Éléments significatifs :

Première partie : Appropriation du compte rendu de la réunion du 15 novembre

Karine Adamczyk met à l'approbation du groupe le compte rendu de la précédente réunion en indiquant que les remarques de Christine ROMERO adressées par mail ont été prises en compte. Elle demande si d'autres modifications sont nécessaires.

Jacques Vrain : les informations sur le cadre du CPRDF sont manquantes dans le compte rendu. Par ailleurs, il faudrait faire référence aux travaux du CESER et du CEREQ (échelons régional et national) pour nourrir les réflexions du groupe.

Alain Roy souhaite compléter le compte-rendu en indiquant que, de son point de vue, la modularisation des formations permettrait d'optimiser le placement des demandeurs d'emploi.

Dès que ces modifications seront apportées, le compte-rendu sera validé.

Deuxième partie : Retour des contributions

Lors de la dernière réunion, Karine ADAMCZYK avait fait part d'une enquête réalisée par la Région et mise en œuvre sous forme de deux questionnaires distincts (Cercle 2 : Professionnels / Cercle 3 : Grand Public). Par manque de temps, la synthèse de cette enquête n'avait pas été présentée au groupe. Ce point figure donc à nouveau à l'ordre du jour.

Karine Adamczyk a relevé 4 items du questionnaire se reportant directement aux travaux du GT5 :

- « quel est le moyen de garantir son avenir professionnel »

Pour les deux publics, « continuer à se former tout au long de la vie » et « le principe de mobilité » sont les moyens de garantir son avenir professionnel

Jacques Vrain : les pourcentages ne sont pas en adéquation avec les graphiques.

- « que représente la formation »

Pour les deux publics, la formation représente « une chance pour évoluer personnellement et professionnellement » mais aussi « un accès possible pour tous ». Le grand public cite davantage les aspects négatifs a contrario des professionnels.

- « Quelles raisons déclenchent une inscription en formation hors scolarité obligatoire »

Pour les deux publics, « le développement des compétences », « une envie d'évoluer professionnellement » et « la perspective de trouver un emploi » sont les raisons qui déclenchent une inscription en formation.

- « quelles sont les difficultés principales rencontrées au quotidien »

« L'offre de formation », « le financement » et « la mobilité » sont le mauvais tiercé gagnant des difficultés rencontrées au quotidien et également citées par les deux publics.

Karine Adamczyk rajoute que la limite du questionnaire à choix multiples est qu'il ne permet pas de savoir ce qui est exprimé réellement par les sondés. Toutefois, ces résultats nous donnent une tendance quant aux représentations du monde de la formation qu'ont les professionnels et le grand public.

Alain Roy s'étonne que les démarches administratives soient citées par les professionnels.

Jacques Vrain : Les professionnels, s'occupant du grand public, comprennent la difficulté de ces personnes face aux démarches administratives.

Eric Ploux : Il existe différents types de financements, de clients, de formations : il est vrai que cela peut être perçu de façon difficile et complexe.

Karine Adamczyk : Il s'agit bien de la problématique de « faire rentrer les bénéficiaires dans des cases » qui avait déjà été relevée lors de la première réunion du groupe.

Jacques Vrain propose de reprendre les données chiffrées d'études du CEREQ pour compléter les retours sur les contributions.

Suite aux remarques des participants, Karine Adamczyk précise que le diaporama « retour des contributions » sera corrigé (annexe ci-jointe).

Diapositives :

- 5 & 6: inversion des deux camemberts (cercle 2 : professionnels et cercle 3 : grand public)

- 7 & 8 : les pourcentages indiqués entre les graphiques et les commentaires ne correspondent pas mais se justifient de la manière suivante : Pour la représentation graphique, nous avons pris en compte les réponses représentant plus de 10%. Ainsi, nous avons un camembert représentant les réponses les plus significatives des sondés tandis que les commentaires correspondent à l'ensemble des réponses aux questions « raisons qui déclenchent une inscription en formation » et « les principales difficultés rencontrées » (donc y compris les réponses représentant moins de 10%).

Troisième partie : Égalité d'accès qu'est-ce que c'est ?

Karine Adamczyk : Le groupe se doit de définir ensemble ce que représente l'égalité d'accès à la formation. Il existe des études relatives aux questions d'égalité d'accès à l'emploi davantage que concernant l'égalité d'accès à la formation. Toutefois, conformément à la remarque de Jacques Vrain, nous avons identifié l'étude du CESER ou encore le travail réalisé en 2008 dans le cadre du chantier 1 du PRDF « Les freins à l'accès à la formation des actifs ». Nous avons eu des éléments d'informations et de partage lors du forum du 23 novembre notamment sur l'Atelier 1 (Le lycée de demain : objectifs, outils et méthodes), mais aussi les retours des contributions précédemment présentés qui donnent également quelques indications.

Lors de la dernière réunion, les participants ont indiqué ce que représentaient pour eux les freins d'accès à la formation. On a pu constater à quel point le champ était vaste.

Patrick Meunier : l'ensemble des participants doivent se mettre d'accord sur ce qui représente l'égalité d'accès à la formation.

Karine Adamczyk : Le groupe doit produire sa définition propre de l'égalité d'accès à partir d'une définition officielle, par exemple, venant des travaux de l'Union Européenne.

Saadika Harchi sollicite les membres du groupe pour définir les notions de l'égalité d'accès à la formation.

Karine Adamczyk : la difficulté c'est de trouver une définition, des données prenant en compte les différentes voies de formation (initiale scolaire, apprentissage, formation continue, etc.).

Saadika Harchi : Pour faciliter la compréhension, les pilotes ont travaillé à la schématisation des freins (individuels, pédagogiques et environnementaux -> voir sur diaporama) abordés lors de la première réunion.

Jacques Vrain : il serait pertinent d'ajouter l'entreprise comme frein environnemental. En effet, en fonction de son statut ou de sa taille ou de son équipe de direction représente en elle-même un frein d'égalité d'accès à la formation des salariés.

Saadika Harchi propose d'ajouter l'entreprise dans les freins environnement sur le diaporama.

Algue Vanmaeldergem : il manque aussi l'isolement qu'il soit lié aux ressources familiales, l'organisation, sur le territoire, environnemental etc. Ce frein est plutôt transversal d'ailleurs.

Saadika Harchi : nous avons besoin de travailler sur l'identification de ces freins dans un temps contraint; l'objectif étant de faire remonter ces données à la C+FOR en mars pour que le CRPDF soit signé en juin 2011. On ne peut poursuivre plusieurs pistes car nous avons un délai assez court et il faut donc mobiliser nos efforts pour rentrer dans le vif du sujet et se fixer une feuille de route pour aboutir à des propositions d'actions concrètes.

Quatrième partie : Quelles feuilles de routes ?

Karine Adamczyk : le groupe 5 doit faire des propositions d'actions pour l'élaboration du CRPDF, faire remonter, dans un délai de 3 mois, ses préconisations d'actions à la C+FOR. Si nous poursuivons trop de pistes, nous risquons de ne pas faire de propositions concrètes compte tenu des délais impartis.

Karine Adamczyk : présentation du document des 8 priorités définies par la C+FOR lors de la dernière commission du 19 novembre. La priorité 7 « lever les freins à l'accès à la formation / mobilité » concerne particulièrement notre groupe et met en avant la question de mobilité. Par ailleurs, le SRADDT qui est en train de se dessiner place **la mobilité comme une de ses priorités.**

Saadika Harchi propose au groupe de concentrer ses travaux sur deux freins au maximum avec des propositions concrètes sur :

- le principe de mobilité en priorité,
- voire le principe de la santé (question sur l'isolement et estime de soi)

Un débat s'instaure. Le groupe adhère au principe de traiter la mobilité en priorité. En revanche, la question de la santé reste en suspens.

Jacques Vrain : il y a des problèmes de qualification en formation continue alors pourquoi se contenter de ces deux freins ? Il faut aussi définir ce que représente la mobilité.

Jean-François Dufort : revient sur les termes de Jacques Vrain, il faut se préoccuper des professionnels et savoir ce que l'on met derrière ce terme « mobilité » ?

Saadika Harchi rappelle au groupe qu'il doit faire des propositions pour mars et tient à assurer au GT5 que son travail pourra perdurer au-delà de cette échéance. Saadika Harchi maintient que la mobilité est un frein qu'il convient de lever prioritairement et notamment pour les publics en difficulté d'insertion.

La mobilité (sociale ou professionnelle) est un sujet assez central dans la problématique de l'accès à la formation (employeur et apprenant). Il faut donc définir ce terme pour éclairer les points sur lesquels on va travailler.

Alain Roy : ne pas oublier la mobilité par rapport à l'offre de formation sur les territoires.

Patrick Meunier : il faut avoir (s'agissant de la mobilité) une définition bien plus large que celle qui consiste à se déplacer d'un point A à un point B. Par ailleurs, laissons le groupe de travail 1 « prospective 2020 : quelles formations pour quels emplois ? » s'occuper de la mobilité par rapport à l'offre de formation. Faire des propositions concrètes, avec une vision objective, ne pas tout réinventer car si nos idées sont trop ambitieuses, elles risquent de ne pas être prises en compte.

Cinquième partie : Quel livrable ?

Karine Adamczyk : les échéances à garder en mémoire : mars 2011, la livraison des préconisations à la C+FOR. Il faut donc se réunir au minimum une fois par mois soit trois séances de travail avant la livraison.

Saadika Harchi propose une méthode de travail qui doit convenir à tous. Et qui repose sur le principe d'observer ce qui est fait dans les autres régions pour le reproduire éventuellement en Région Centre.

La méthode de travail : chacun des membres du groupe devra assurer une veille (au niveau du territoire régional, national voire à l'échelon européen ou international) et repérer, au minimum, une action pertinente et modélisable en région Centre. **Ainsi, pour la prochaine réunion, chaque participant fera part de ses recherches en complétant la fiche de synthèse (1 page maximum) que Karine Adamczyk proposera.** L'objet pour la prochaine séance de travail est de dresser un inventaire des actions pertinentes. Karine Adamczyk cite quelques exemples d'actions traitant de la problématique de mobilité : MOB D'EMPLOI, aide au permis mission locale, plateforme de service « mobilité » avec co-voiturage, location voitures, logement solidaires, etc.

Catherine Guillaumin : pour éviter les doublons, il faudrait avoir connaissances des données collectées par les autres membres du groupe.

Patrick Meunier souligne que les actions repérées doivent impérativement prendre en compte les besoins des acteurs de terrain.

Alain Roy précise que les actions innovantes / pertinentes peuvent également provenir de nos propres relations / réseaux.

Jacques Vrain souhaite que, dans le cadre des travaux du GT5, on parle davantage d'actions pertinentes que d'actions innovantes. Par ailleurs, il fait part aux membres du groupe de son inquiétude de voir le CPRDF se résumer en une succession d'actions.

Saadika Harchi demande à chacun des participants de donner sa définition de la mobilité.

Karine Adamczyk : prise de note sur les définitions proposées au terme mobilité (annexe ci-jointe).

Patrick Meunier conclut la séance en rappelant la méthode de travail approuvée par le groupe : faire remonter les idées pertinentes pour le 17 janvier et adopter une définition commune de la mobilité.

Conclusion et suites à donner :

- Remonter les idées pertinentes et modélisables pour lever le frein mobilité en complétant la fiche d'action

Prochaine réunion programmée :

La prochaine réunion aura lieu le 17 Janvier 2011 de 14h30 à 17h en accord avec l'ensemble des participants.

Etaient présents :

NOM	PRENOM	ORGANISME
ADAMCZYK	Karine	CONSEIL REGIONAL DU CENTRE
CHAUVET	Bernard	CONSEIL REGIONAL DU CENTRE
DESPRIN	Bénédicte	IMT TOURS
DUFORT	Jean-François	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE
GUILLAUMIN	Catherine	UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS DE TOURS
HARCHI	Saadika	CONSEIL REGIONAL DU CENTRE
MEUNIER	Patrick	MISSION LOCALE DE CHATEAUROUX
PEAN	Christelle	AGEFIPH
PLOUX	Eric	MOB EMPLOI 36
RAYNAUD	Monique	CONSEIL REGIONAL DU CENTRE
ROY	Alain	POLE EMPLOI CENTRE
SCHLESINGER	Daniel	APEL DU LOIRET
SEITE-BUDOR	Anne	CONSEIL REGIONAL DU CENTRE
THEVENON	Sylvianne	LYCEE ALBERT BAYET - CARTIF
VANMAELDERGEM	Algue	CRAJEP DE LA REGION CENTRE
VRAIN	Jacques	CESER

Etaient excusés :

NOM	PRENOM	ORGANISME
ARAUJO	Carine	AGEFOS PME
AUDOUIN	Anne	CONSEIL REGIONAL DU CENTRE
BAHEGNE	Patrick	DRJSCS
BOUZENAD	Fadila	FSU - SNUEP
DUPREZ	Pascal	CESER
FERBUS LAMBERT	Isabelle	MAIRIE ST JEAN DE LA RUELLE
GELEZ	Denis	ARS
ODON	Sébastien	MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI DE L'AGGLOMERATION CHARTRAINE
POUX	Alain	MISSION LOCALE DE L'ORLEANAIS
ROBIN	Sophie	LIRE ET DIRE
ROMERO	Christine	UNIVERSITE D'ORLEANS
SQALLI	Myriam	ASSOFAC
VALIANI	Mélanie	DRJSCS
VANNIER	Christine	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LOIR ET CHER

Lexique des abréviations

CCREFP : Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle

CPRDF : Contrat de plan régional de développement des formations

PRDF : Plan régional de développement des formations

SRADDT : Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire